



CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 29 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ÉTAT VALIDE LE PLAN DE RETRAIT DE L'ÉPAVE DU KEA TRADER EN ACCORD AVEC LES ELUS ET LES REPRESENTANTS COUTUMIERS

Dans la nuit du 12 juillet 2017, le porte-conteneur Kea Trader, bâtiment double coque de 25 000 tonnes et 185 mètres de long, s'échouait à vitesse de croisière sur le récif Durand, à 259 km de Nouméa (140 nautiques).

Depuis cette date, 11 mises en demeure ont encadré l'action du propriétaire et de ses prestataires avec le souci inchangé d'éviter le sur-accident, de préserver l'environnement et de restaurer le récif à son état naturel.

Le plan initialement retenu (levage en tandem) a dû être amendé après le passage des cyclones Gita et Hola, en février et mars 2018. Une nouvelle méthodologie visant au retrait des deux parties de l'épave a été proposée par l'armateur en juillet 2018. Ce plan suscitait des réserves, notamment dans les domaines de la sécurité maritime et de la préservation de l'environnement.

En matière de sécurité maritime, les éléments fournis dans le cadre de discussions permanentes avec le service des affaires maritimes ont permis de lever les réserves de la mise en demeure.

Concernant la préservation de l'environnement, les réserves exprimées par le comité scientifique du parc de la mer de Corail en date du 9 août dernier ont conduit à envisager un suivi renforcé des conséquences environnementales du chantier.

Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a de son côté validé la méthode d'enlèvement proposée en réunion de collégialité, le 27 août dernier.

Dans ce contexte, à l'invitation du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les élus et représentants coutumiers des îles Loyauté, de la Grande Terre et de l'île des Pins ont été invités à une réunion de travail lundi 4 novembre. Lors de cette rencontre, **l'ensemble des élus et représentants coutumiers ont demandé que l'armateur mette tout en œuvre pour que l'épave soit retirée** et que les populations locales soient informées très précisément des conditions de retrait.

Le gouvernement, les élus et représentants coutumiers concernés s'étant donc prononcé en faveur du retrait, le haut-commissaire de la République va donc adresser un courrier au directeur général de l'armateur, Lomar Shipping, formalisant l'accord donné au retrait de l'épave et détaillant les conditions à respecter en matière de sécurité maritime ainsi que le dispositif de suivi et d'évaluation de l'impact environnemental des opérations de démantèlement.

De nouvelles réunions avec les élus et les représentants coutumiers seront organisées autant que de besoin pour faire le point de l'avancement du processus d'enlèvement de l'épave.

Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr